

6 A la route, tourner à droite, passer sur la digue. Traverser une partie du village de La Pouge et arriver à la route. Au carrefour, tourner à droite et rejoindre le parking à 150 m à droite.

Liaison : pour rejoindre les circuits de Saint-Auvent, au carrefour, remonter la route à gauche puis, s'engager à droite dans le bois. Redescendre ensuite sur la RD102, juste avant le pont des Dignes.. Remonter la route à gauche sur 500 m pour retrouver les itinéraires.



l'observatoire

L'étang de la Pouge, d'une superficie de 27 ha, est situé sur le territoire bocager des communes de Saint-Auvent, Saint-Cyr et Saint-Laurent-sur-Gorre, en partie Haut-Viennoise du Parc naturel régional Périgord-Limousin. La digue a été édifée à la fin du XVIIIème siècle sur le ruisseau du Gorret, à l'amont de la confluence avec la Gorre, à une altitude de 253 mètres.

Recensé à l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) du Limousin et inclus au site inscrit des vallées de la Gorre et du Gorret, il est également intégré au réseau européen des sites Natura 2000.

Le Conseil départemental est propriétaire du site depuis 1998. Il est responsable de la gestion du barrage, de l'entretien des boisement, des parcelles riveraines et berges qui abritent des habitats particulièrement remarquables. Avec d'autres partenaires locaux, il participe à l'amélioration de la qualité des milieux et à la préservation du site. Il coordonne également toutes les actions mises en oeuvre en partenariat avec le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne :

- un sentier de découverte de 2,5 km avec des panneaux explicatifs, permettant de mieux connaître les richesses naturelles du site .
- un espace de pêche classé en 1ère catégorie.
- un observatoire ornithologique.



héron cendré

En chemin :

- Le site départemental de l'étang de La Pouge (Natura 2000) ;
- L'observatoire ornithologique, le sentier de découverte ;
- Le village de La Pouge ;
- Le petit patrimoine bâti (deux anciens pavillons de chasse construits au XIXème siècle sur chaque rive, un le long de la D58 et l'autre au village de Leycuras)
- Les nombreux points de vue sur l'étang
- Vous êtes situé sur le territoire du Parc naturel régional Périgord-Limousin.



Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles :
à l'office de tourisme intercommunal ouest Limousin
Oradour-sur-Vayres : 05 55 78 22 21
Saint-Laurent Sur Gorre : 05 55 00 06 55
à la maison de Pays de Saint-Auvent : 05 55 48 20 18
En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritiques et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Ne faites pas de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

LES BERGES DE L'ÉTANG ABRITENT UNE FLORE ET UNE FAUNE FRAGILES.
MERCİ DE RESTER STRICTEMENT SUR LE CHEMIN BALISÉ
POUR ÉVITER DÉGRADATIONS ET DÉRANGEMENTS.

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.tourisme-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Conseil départemental de la Haute-Vienne, Raphaël Bussièrre - LPO



SAINT-AUVENT
Tour de l'étang de La Pouge
1 h 05 - 5,5 km

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



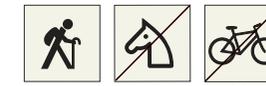
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Info pratique

Accès : à 40 min de Limoges, prendre la RN21 vers Châlus. Dans Séreilhac, prendre à droite la RD34. Traverser le bourg de Saint-Laurent-sur-Gorre en direction de Rochechouart puis, 2,5 km plus loin, prendre à droite la RD58 vers Saint-Auvent.

Départ : parking situé au village de La Pougé, en bord de RD58.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé cumulé
1h 30	6 km	jaune	facile	+ 50 m



Les pratiques possibles



Continuité d'itinéraire
Mauvaise direction

Changement de direction

Itinéraire

- 1 Suivre, rive droite de l'étang, le large sentier sur 800 m avant d'atteindre l'observatoire ornithologique puis remonter dans le bois.
 - ★ L'observatoire ornithologique est accessible toute l'année. Sans les déranger, il permet d'observer de nombreux oiseaux présents sur l'étang selon les saisons : héron cendré, chevalier guignette, grande aigrette, grèbe huppé, sarcelle d'hiver, foulque macroule, martin pêcheur, etc
- 2 A la fourche, se diriger vers la droite pour rejoindre la RD58.
variante : suivre à gauche le sentier de découverte avec des panneaux explicatifs des richesses du site. Continuer jusqu'à la grange et rejoindre le circuit principal. A la jonction reprendre à droite et retrouver à 500 m le point de départ.
- 3 Traverser la RD58 et longer à gauche en empruntant les bas-côtés de cette route. Au carrefour de routes, poursuivre tout droit. 200 m plus loin, tourner à droite pour suivre un large chemin de terre bordé de haies et de grands chênes
 - ★ A voir, un ancien pavillon de chasse, un autre en face à Leycuras
- 4 Laisser à gauche la ferme de la Peyrade, prendre en face le chemin qui descend vers le Gorret et la queue de l'étang. Emprunter la passerelle puis remonter en suivant le chemin bordé d'arbres.
 - ★ La queue de l'étang est un lieu de quiétude pour les oiseaux. Ici, ne faites surtout pas de bruit !
- 5 A la route, tourner à droite, puis suivre à droite la route menant à Leycuras. A hauteur du hameau la Besse continuer tout droit sur le chemin. Tourner à gauche et emprunter une petite passerelle en bois. Suivre les rives longeant l'étang.

